



Commune de MARCHIN

Assemblée du Conseil communal

Conformément à l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et à la demande de Madame Anne-Lise BEAULIEU, Conseillère Communale, au nom du Groupe GCR, nous vous communiquons un Point complémentaire à l'ordre du jour du Conseil communal qui se tiendra

le mercredi 30 janvier 2019 à 20 heures,
en la **salle du Conseil communal**
de l'**administration communale** (rez-de-chaussée)
rue Joseph Wauters, 1A à 4570 Marchin

Fait à Marchin, le 25 janvier 2019
Par le Collège,

La Directrice Générale,

Carine HELLA



Le Bourgmestre,

Eric LOMBA

Ordre du jour complémentaire

Séance publique

15. Modification du R.O.I du Conseil communal concernant les modalités de compositions des commissions et des groupes de travail - Décision